

Distr.  
GENERALE

ITTC(XX)/13  
23 mai 1996

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

VINGTIEME SESSION  
15 - 23 mai 1996  
Manille, Philippines

### DECISION 3 (XX)

## CONSOLIDATION DU CYCLE DES PROJETS

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant sa Décision 8(XVIII) sur la consolidation du cycle des projets;

Accueillant avec satisfaction le rapport intérimaire des consultants indépendants sur la consolidation du cycle des projets de l'OIBT;

Décide :

1. d'inviter les membres à communiquer au Directeur exécutif, pour le 20 juillet 1996, leurs avis sur les mesures susceptibles de consolider le cycle des projets;
2. de prier le Directeur exécutif de prolonger l'engagement des consultants afin qu'ils continuent d'explorer les moyens susceptibles de renforcer le cycle des projets, notamment l'appréciation de ceux-ci, en se fondant sur les avis exprimés par tous les membres et en étroite collaboration avec le Groupe d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets;
3. de prolonger de deux jours en août 1996 la réunion du Groupe d'experts afin qu'elle puisse cerner et développer des options visant à améliorer le cycle des projets et à procéder à de nouvelles concertations avec les consultants;
4. de prier les consultants d'élaborer un rapport final fondé sur les contributions apportées par les pays membres et le Groupe d'experts, comprenant notamment des recommandations spécifiques quant au *modus operandi*, en temps voulu pour que les membres étudient ce rapport avant que le Conseil ne l'examine à sa vingt et unième session, en novembre 1996;
5. d'encourager les membres à verser au compte spécial une contribution destinée à l'exécution de cette consultation et à la prolongation de la réunion du Groupe d'experts de deux jours.

\* \* \*